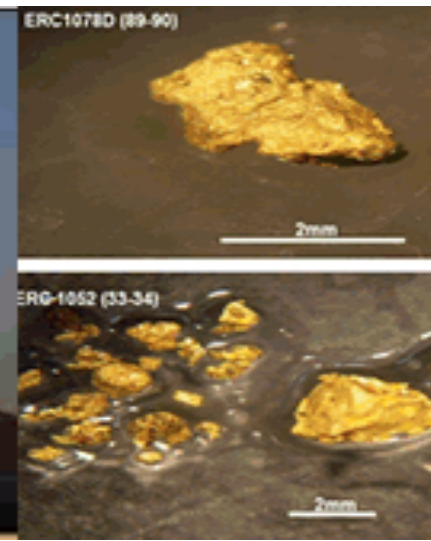




- [Actualité Minière](#)
-
-
-
- [Burkina-emine](#)
 - [Philosophie de Burkina-emine](#)
-
-
- [SPECIAL SAMAO](#)
-
-
-
- [Burkina Faso](#)
 - [Histoire](#)
 - [Géographie](#)
 - [Géologie](#)
 - [Organisation Politique](#)
 - [Institutions Etatiques de support](#)
 - [Ministère des Mines](#)
 - [BUMIGEB](#)
 - [IGB](#)
 - [ITIE](#)
 - [Codes](#)
 - [Code minier](#)
 - [Code de l'environnement](#)
 - [Code Fiscal](#)
 - [Code du travail](#)
 - [Code douanier](#)
 - [Energie](#)
 - [Energie Thermique](#)
 - [Hydro-Electricité](#)
 - [Energie Solaire](#)
 - [Energie eolienne](#)
 - [Communication](#)
 - [Hébergement](#)
 - [Internet](#)
 - [Réseau de téléphonie](#)
 - [Réseau Aérien](#)
 - [Réseau Ferré](#)
 - [Réseau Routier](#)
 - [Banques et Assurances](#)
-
-
-
- [Exploration Minière](#)
 - [Message d'accueil du MME](#)
 - [Projets avancés](#)
 - [GISEMENT DE DOSSI, ACC \(0.85Moz\)](#)
 - [GISEMENT DE GAOUA, B2GOLD \(304,4Mt@0.32%Cu & 0.35g/t Au\)](#)
 - [GISEMENT DE KIAKA, B2GOLD \(5.868Moz\)](#)
 - [GISEMENT DE KONKERA CENTAMIN \(3.254Moz\)](#)
 - [GISEMENT DE VINDALOO, ENDEAVOUR \(2.2Moz\)](#)
 - [GISEMENT DE BANFORA, GRYPHON \(4.89Moz\)](#)
 - [GISEMENT DE RONGUEN, NORD GOLD \(0.384Moz\)](#)
 - [GISEMENT DE TAMBAO, PAN AFRICAN \(20Mt @ 52%Mn\)](#)
 - [GISEMENT DE BONGOU, PREDICTIVE](#)
 - [GISEMENT DE YARAMOKO, ROXGOLD \(1.157Moz\)](#)
 - [GISEMENT DE HOUNDE SUD, SARAMA \(1.504Moz\)](#)
 - [GISEMENT DE NABANGA, SEMAFO \(0.66Moz\)](#)
 - [GISEMENT DE NATOUGOU, SEMAFO \(2.0Moz\)](#)
 - [GISEMENT DE KARMA, TRUE GOLD \(2.7Moz\)](#)
 - [GISEMENT DE BOULSA, WEST AFRICAN \(70.4Mt@0.2%Cu@0.3g/t Au@166g/t Mo @1.1g/t Ag\)](#)
 - [GISEMENT DE TANLOUKA, WEST AFRICAN \(1.15Moz\)](#)
 - [Cartographie](#)
 - [Cartes géologiques](#)
 - [Carte des permis](#)
 - [Carte Minière](#)
 - [Carte topographique](#)

- [Cartes géophysiques](#)
- [Cartes des substances utiles](#)
- [Obtention de permis](#)
 - [Exploration](#)
 - [Exploitation](#)
 - [Artisanale/semi-mécanisée](#)
- [Geoservices](#)
 - [Compagnies de Sondage](#)
 - [Laboratoires](#)
 - [Compagnies de Géophysique](#)
 - [Cabinets d'études](#)
 - [Contractant Miniers](#)
 - [Fournisseurs](#)
 - [Autres](#)
-
-
-
-
- [Mining](#)
 - [Historique minière](#)
 - [Mines en activité](#)
 - [GISEMENT DE KIERE, ACM CORPORATION \(0.6Mt @ 45%Mn\)](#)
 - [GISEMENT DE KALSAKA, AMARA \(0.8Moz\)](#)
 - [GISEMENT DE INATA, AVOCET \(4.7Moz\)](#)
 - [GISEMENT DE YOUNGA, ENDEAVOUR \(1.3Moz\)](#)
 - [GISEMENT DE PERKOA, GLENCORE \(6.72Mt @ 16.4%Zn\)](#)
 - [GISEMENT D'ESSAKANE, IAMGOLD \(4.8Moz\)](#)
 - [GISEMENT DE POURA, NEWMONT \(24t Au produced\)](#)
 - [GISEMENT DE BISSA, NORDGOLD \(5.066Moz\)](#)
 - [GISEMENT DE TAPARKO, NORDGOLD \(1.56Moz\)](#)
 - [GISEMENT DE MANA, SEMAFO \(4.9Moz\)](#)
 - [Production](#)
 - [Orpaillage](#)
 - [Carrières](#)
 - [Clôture de mines](#)
-
-
-
-
- [HSE](#)
 - [Aspects environnementaux](#)
 - [Contentieux](#)
 - [Rehabilitation](#)
 - [Déplacement de communautés](#)
 - [Organisations sociales](#)
 - [Normes internationales](#)
-
-
-
-
- [Opportunités d’Affaires](#)
 - [Où investir au Burkina?](#)
 - [Points chauds](#)
 - [Analyse des zones prospectives](#)
 - [Publications académiques](#)
-
-
-
-
- [Formations/Etudes](#)
 - [Geosciences](#)
 - [Université de OUAGADOUGOU](#)
 - [Université de FADA](#)
 - [2Ie Foundation](#)
 - [Emploi et Stage](#)
-
-
-
-
- [Message du président](#)
-
-
-
-
- [Cours des matières premières](#)
-
-
-
-
- [Dossiers](#)
-
-
-
-
- [Mine au féminin](#)
-
-
-
- [Top 5 résultats](#)
-
-

- [Forum](#)
-
-
-
-
- [Liens Utiles](#)
-
-
-
-
- [Le coin du minier](#)
-
-
-
-
- [Nous contacter](#)
-
-
-
- [Alerte sécurité](#)
 -
 -
 -
 - [Metal Spot](#)

Partners



Archives

- [novembre 2016](#)
- [octobre 2016](#)
- [septembre 2016](#)
- [août 2016](#)
- [juillet 2016](#)
- [mai 2016](#)
- [avril 2016](#)
- [mars 2016](#)
- [février 2016](#)
- [janvier 2016](#)
- [décembre 2015](#)
- [novembre 2015](#)
- [octobre 2015](#)
- [septembre 2015](#)
- [août 2015](#)
- [juillet 2015](#)
- [juin 2015](#)
- [mai 2015](#)
- [avril 2015](#)
- [mars 2015](#)
- [février 2015](#)
- [janvier 2015](#)
- [décembre 2014](#)
- [novembre 2014](#)
- [octobre 2014](#)
- [septembre 2014](#)
- [août 2014](#)
- [juillet 2014](#)
- [juin 2014](#)
- [mai 2014](#)

Most Read Posts

- [2016 Q3 production and suspension of operations at Inata](#) [Production du T3 2016 et suspension des opérations à Inata](#)
- [Seizure of gold at Inata mine](#) [Saisie d'or à la mine de Inata](#)
- [SPECIAL SAMAO 2016: Summary Report of Day 2](#) [SPECIAL SAMAO 2016: Rapport de Synthèse du Jour 2](#)
- [Outcome of hearing regarding gold seizure](#) [Résultats de l'audition concernant la saisie d'or](#)



26 janvier 2015

« [Arrangement pour un Prêt de Financement à Court Terme avec Elliott Management et Mise à Jour sur Inata SEMAFO vs ORBIS : Orbis Gold en Manque de Liquidité Veut Rompre le Joug de Semafo.](#) »



Octroi de Permis d’Exploitation: La Transition s’Investit pour la Relance Economique

26 janvier 2015

(Burkina – Emine) – Le Conseil des ministres de la Transition s’est tenu à Ouagadougou, le mercredi 14 janvier 2015, en séance ordinaire sous la présidence de Son Excellence Monsieur Michel KAFANDO, Président de la Transition, Président du Faso, Président du Conseil des ministres. Le Conseil a adopté 05 décrets d’octroi de permis d’exploitation au titre du Ministère des Mines et de l’Energie

Les délibérations au titre du Ministère des Mines et de l’Energie concernent les décrets suivants selon le Compte Rendu publié dans le Journal Officiel.

Au titre du ministère des mines et de l’énergie

Le Conseil a adopté six (06) décrets.

- Le premier décret porte octroi d’un permis d’exploitation industrielle de grande mine d’or à la société **KONKERA SA (détenue à majorité par Ampella Mining Ltd, filiale de CENTAMIN)**, dans la commune de Batié, province du Noumbiel, région du Sud-Ouest.

Ce permis, d’une superficie de 64,34 kilomètres carrés permet l’exploitation de la mine pour une durée d’environ sept (07) ans. L’adoption de ce décret vise la mise en place dudit projet et l’augmentation des retombées socioéconomiques des produits miniers pour notre pays.

- Le deuxième décret porte organisation du ministère des Mines et de l’énergie.

L’adoption de ce décret vise à doter le ministère des Mines et de l’énergie d’un nouvel organigramme pour l’accomplissement efficace de ses missions, conformément aux exigences de la Transition.

- Le troisième décret porte modification du décret n°2014-778/PRES/PM/MME du 16 septembre 2014 portant extension géographique du permis d’exploitation industrielle de grande mine d’or de Bissa-Zandkom de la société **BISSA GOLD SA (détenue à majorité par la compagnie russe Nordgold N. V)**.

L’adoption de ce décret permet de corriger et de circonscrire les coordonnées géographiques des limites de ladite société conformément à la superficie initiale de 171,25 kilomètres carrés, octroyée par décret n°2011-419/PRES/PM/MEDD du 23 juin 2011.

- Le quatrième décret porte octroi d’un permis d’exploitation industrielle de grande mine d’or à la société **HOUNDE GOLD OPERATION SA (détenue à majorité par Endeavour Mining Corporation)** dans la commune de Houndé, province du Tuy, région des Hauts-Bassins.

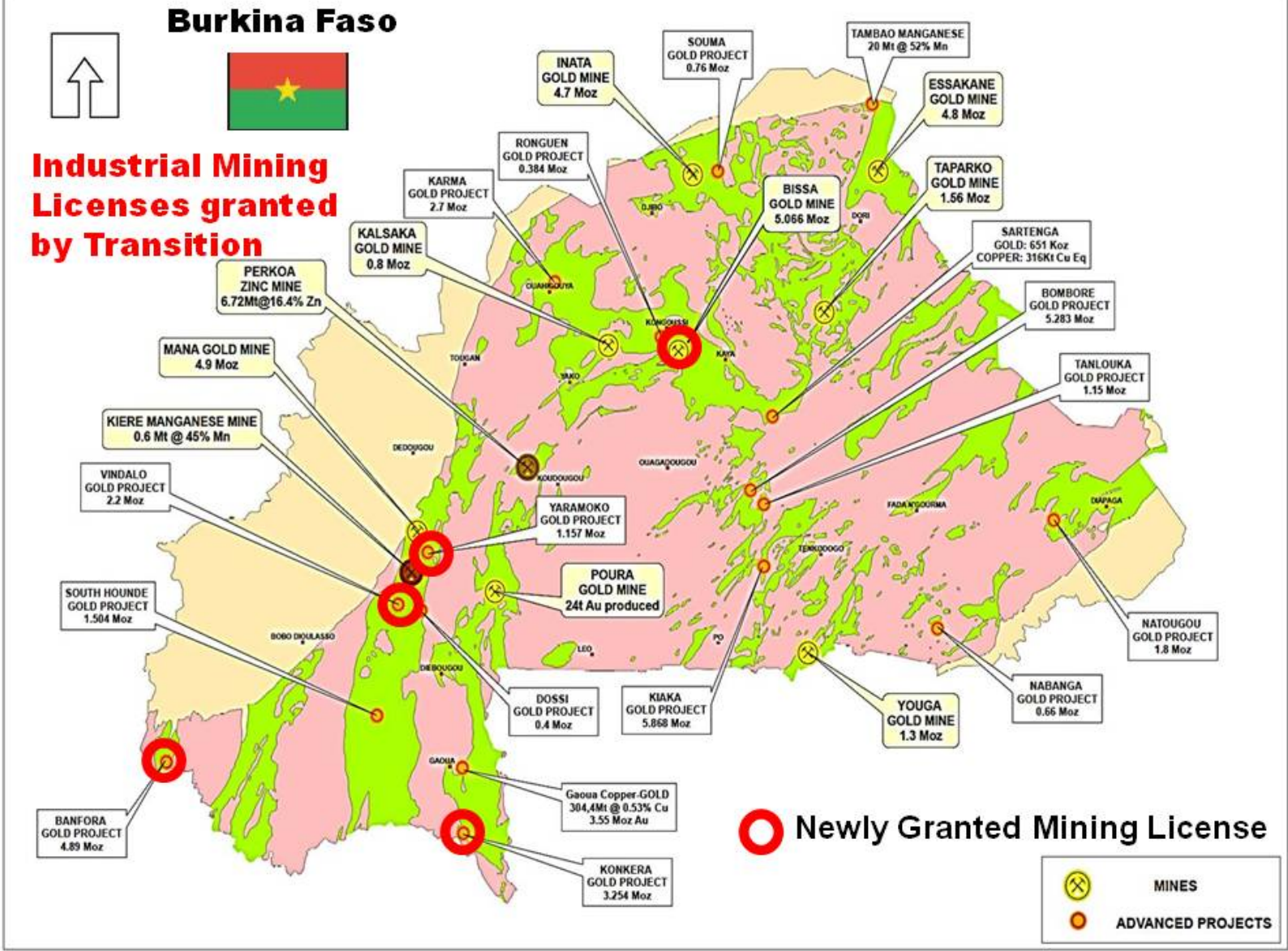
Ce permis couvre une superficie de 23,19 kilomètres carrés et permet l’exploitation de la mine sur une période estimée à huit (08) ans. L’adoption de ce décret vise la mise en place de la mine et l’augmentation des retombées socio-économiques des produits miniers pour notre pays.

- Le cinquième décret porte octroi d’un permis d’exploitation industrielle de grande mine d’or à la société **ROXGOLD SANU SA (détenue à majorité par Roxgold Inc.)**, dans la commune de Bagassi, province des Balés, région de la Boucle du Mouhoun.

Ce permis autorise l’exploitation d’une superficie de 15,697 kilomètres carrés, pour un potentiel de réserves minérales de 22,740 tonnes d’or brut. L’adoption de ce décret permet la mise en place du projet d’exploitation du gisement d’or de Bagassi, de créer des emplois et de générer des recettes au profit du budget de l’Etat.

- Le sixième décret porte modification du décret n°2014-675/PRES/PM/MME du 1er août 2014 portant octroi d’un permis d’exploitation industrielle de grande mine d’or

à la société minière **GRYPHON SA (détenue à majorité par Gryphon Minerals Limited)**, dans les Communes rurales de Niankorodougou et de Dakoro, dans la Province de la Léraba, Région des Cascades. D’une superficie initiale de 88,6 kilomètres carrés, ce permis dénommé « WAHGNION » permet désormais l’exploitation d’une superficie de 89,08 kilomètres carrés. L’adoption de ce décret permet de corriger les coordonnées conformément aux sommets initiaux du périmètre.



Commentaires

Il ressort de cet extrait que trois nouveaux permis d’exploitation ont été octroyés à des sociétés minières et des aménagements portant sur les superficies ont été réalisés pour deux permis d’exploitation.

Ces octrois de permis d’exploitation de mines industrielles interviennent à un moment où le Burkina Faso fait face à la fois à la crise minière internationale et à des revendications portées par des ONG et les populations locales dans le secteur des mines et de l’environnement.

Ces décisions interviennent également à un moment difficile du Burkina Faso dans sa transition politique, économique et dans le domaine des mines. Il y a quelques semaines, Standard’s & Poor dégradait la note souveraine du Burkina Faso à B⁻ soulignant le manque de confiance de l’Agence de notation dans la Transition au Burkina Faso. S&P soulève des préoccupations concernant « l’incertitude croissante » et la nomination des officiers de l’armée dans des postes ministériels stratégiques tels que celui des Mines et de l’Energie.

Avec tous ces faits accablants et à la lumière des récents évènements impliquant le rejet de certaines communautés d’un projet minier pourtant jugé conforme par l’Etat, Burkina – Emine souhaite que l’Etat prenne toutes ses responsabilités :

- Vis-à-vis des citoyens
- Vis-à-vis des investisseurs
- Vis-à-vis de son Statut de Pays minier

Vis-à-vis des citoyens

Les populations riveraines des projets doivent participer pleinement aux études d’impact environnemental et Social (EIES). Chaque projet doit être traité avec les spécificités (culturelles, socio-économique, environnementales, etc...). La bonne vieille méthode du Copier/Coller doit être banni. Les sensibilités et les préoccupations des « communautés » doivent être étudiées sérieusement.

L’Etat burkinabè devrait également parvenir à la même conclusion (pour tous les projets miniers) que True Gold Mining Inc. et « *développer une meilleure compréhension des perceptions et des préoccupations des communautés en relation avec le projet (Karma)* » Dr Mark O’Dea, Président Exécutif et Directeur Général Intérimaire de True Gold Mining Inc.

L’Etat devrait enfin intensifier la sensibilisation des populations riveraines pour éviter que des « charlatans » ne les entraînent toujours vers des actions chaotiques. L’Etat doit inciter les populations à privilégier les négociations et s’impliquer davantage dans le dialogue entre les communautés et les compagnies minières

Vis – à – vis des Investisseurs

Les projets miniers se construisent de longue haleine et requièrent des investissements difficilement à la portée de nos Etats.

Le rôle de l’Etat est d’assurer la gestion rigoureuse, limpide et durable des ressources du pays car elles ne sont pas RENOUVELLABLES. Cette gestion au profit des générations à venir doit aussi être équitable vis-à-vis des investisseurs.

L’Etat doit assurer la sécurité des investissements, la stabilité et la sérénité durant la durée de vie du projet minier.

L’Etat est garant de la sécurité des personnes et des biens et cela passe par la responsabilité dans l’octroi des permis d’exploitation. Si un permis octroyé par l’Etat burkinabè est rejeté par la population, c’est à l’Etat d’endosser la responsabilité car manifestement, il y aurait eu des lacunes dans un tel document.

Cela remet en cause la bonne foi de l’Etat et dégrade la perception du pays par les investisseurs.

Vis-à-vis de la loi et de sa position de « Pays Minier »

C’est un secret de Polichinelle de dire que le Burkina Faso, de par la qualité de son sous-sol et sa politique minière est devenu en une décennie la destination de choix des investisseurs et opérateurs miniers.

Le Burkina Faso ne compte pas moins d’une soixantaine de sociétés minières sur le territoire même si toutes ne sont pas en activité actuellement, crise financière oblige.

En plus des mines industrielles (08), une vingtaine de projets avancés parmi lesquels cinq ont reçu l’agrément de l’Etat pour commencer les travaux de construction des mines.

En dehors des opérateurs des mines industrielles, il ya aussi les exploitants de mines semi-mécanisés (une trentaine environ) dont on semble ne pas trop sentir l’effet au pays. A

cela s’ajoutent les Comptoirs de vente d’or agréés (les exportateurs d’or agréés) qui essaient le pays autour des centaines de sites d’orpaillage. Toutes ces structures sont censées être encadrées par la loi et suivies par l’Etat, mais les énormes quantités d’or produits et exportés par ces sources (semi-mécanisées et artisanales) font souvent l’objet d’exportations frauduleuses.

De 2007 à 2013, le Burkina Faso a produit 4,1 millions d’onces d’or, 25 000 Tonnes de Zinc et 110 000 Tonnes de Manganèse grâce à ses mines industrielles.

Il reste donc urgent au Burkina Faso de régler les problèmes de stabilité et du climat des affaires pour que tout le peuple profite des retombées socio-économiques de l’exploitation de son sous-sol.

Burkina – Emine estime que le gouvernement de transition doit ouvrir un sillon dans lequel les politiques à venir s’inscrivent et que les gouvernements futurs se montrent responsables et sachent allier la **NECESSITE** d’exploiter le sous-sol à la **PRISE EN COMPTE** des intérêts de l’ensemble des **BURKINABES**.

 Tweet

 Like

 Share

2 people like this. [Sign Up](#) to see what your friends like.

 Send

Associate Posts



26 janvier 2015

Laisser un commentaire

Nom (obligatoire)

Courriel (ne sera pas publié) (obligatoire)

Site Web

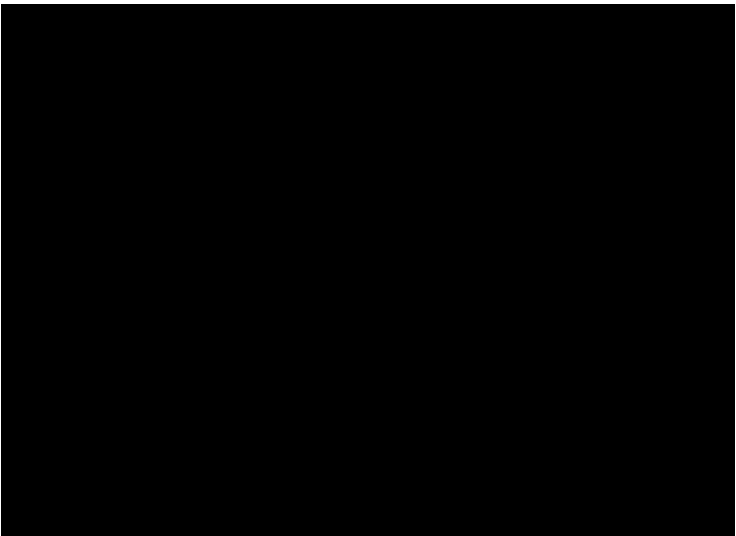
Envoyer le commentaire

26 janvier 2015

« [Arrangement pour un Prêt de Financement à Court Terme avec Elliott Management et Mise à Jour sur Inata SEMAFO vs ORBIS : Orbis Gold en Manque de Liquidité Veut Rompre le Joug de Semafo.](#) »

> [ZOOM MINE](#)

- [English](#)
- [Français](#)



Recherche

 Follow

Sign Up to see who your friends are following.

Newsletter

Nom

Courriel

S'abonner à la Lettre électronique

Flash Info

Mali: Le gouvernement autorise la réouverture ce Vendredi 21 Octobre, des bureaux de Randgold à Bamako après 2 semaines de fermeture. Les discussions prévues ont débuté hier Lundi (Source: Reuters)

Mali : le gouvernement ferme des bureaux de Randgold pour impôts impayés. (Sources: Agence Ecofin)

Statistics

- Visites du jour: 1 104
- Nombre de visites hier: 2 619
- Visite du mois: 246 707
- Nombre total de visites: 1 818 611

COMPANY

-
-
- ZOOM MINE
-

[Zoom mine 7: Mine et développement local](#)

[Zoom Mine N°6 : L'exploitation artisanale de l'or](#)

[Zoom Mine N° 05 : Mine et environnement](#)

[Zoom Mine N° 04 : Processus de production de l'or](#)

[Zoom Mine N°03 : Le cycle minier](#)